

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



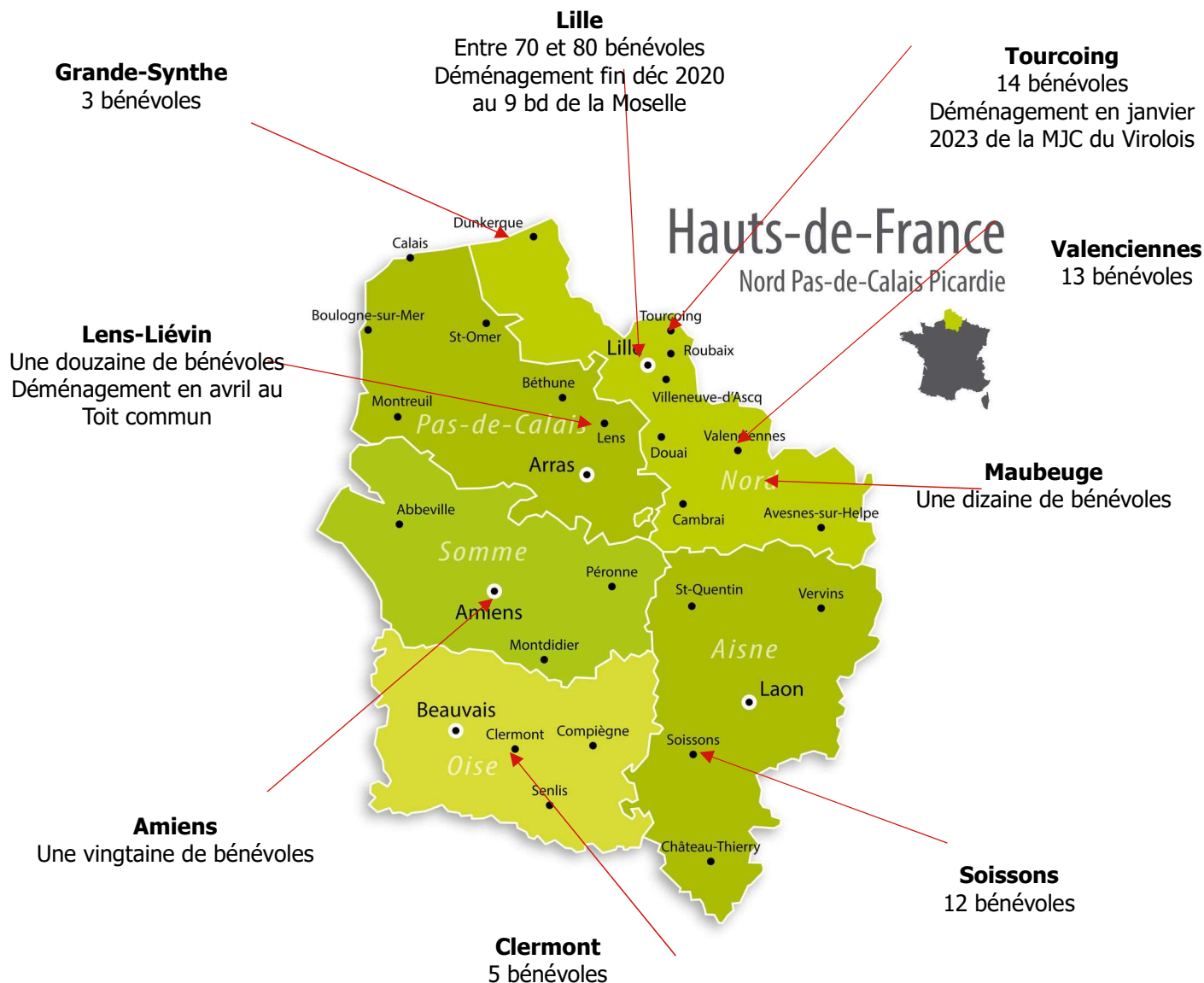
TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
VIE ASSOCIATIVE	3
Les 9 groupes locaux de la région.....	3
Les instances et l'équipe salariée en région.....	3
Les temps forts 2023.....	4
AGIR POUR L'ACCÈS ET LE RESPECT DES DROITS	6
1/ LES PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE	6
2/ PERMANENCE PROTECTION MALADIE.....	8
3/ PREPARATION DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE	9
4/ ACCOMPAGNEMENT AU POLE RÉGIONAL DUBLIN.....	10
5/ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ETRANGERES DETENUES.....	11
6/ PERMANENCES MOBILES A LA FRONTIERE FRANCO-BRITANNIQUE AVEC LE BUS DE L'ACCES AU DROIT.....	12
APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	13
SENSIBILISER, INFORMER ET MOBILISER	15
1/ LES ACTIONS DE SENSIBILISATION	15
2/ LES MOBILISATIONS	18
SOUTIEN AU MOUVEMENT, FORMATIONS ET RESSOURCES	19
MERCI !	21
NOUS CONTACTER	21

VIE ASSOCIATIVE

Les 9 groupes locaux de la région

La région Cimade Nord Picardie couvre le territoire des Hauts-de-France. Elle se compose de **9 groupes locaux, de 158 adhérents et de plus de 200 bénévoles actifs**, de manière régulière ou ponctuelle. Comme chaque année, les équipes se renouvellent, une quarantaine de nouveaux et nouvelles bénévoles nous ont ainsi rejoint en 2022.



Les instances et l'équipe salariée en région

La Cimade est construite sur la base d'une association unique qui a développé un mouvement qui agit sur l'ensemble du territoire que ce soit en métropole ou en Outre-Mer. Cette structuration est une force, mais aussi un défi pour permettre à tous les niveaux de notre association de fonctionner de manière coordonnée et cohérente. Pour répondre à ce défi, notre association s'est dotée d'instances élues et de cadres d'organisation locaux, régionaux et nationaux, ainsi que d'une structure salariée déployée au niveau régional comme national.

En région, nous comptons **deux salariées** : E. Beharel, déléguée nationale de la Cimade en région Nord Picardie (DNR), et C. Vens, chargée de projet régional en charge des questions juridiques. Nous avons eu le plaisir d'accueillir jusque mai, durant le congé maternité de cette dernière, L. Faustini.

En lien étroit avec les instances régionales, leurs missions comprennent notamment la participation au développement et à l'animation du mouvement Cimade dans la région, le soutien aux équipes bénévoles dans la mise en place de projets et d'activités locales, du conseil juridique, ... ainsi que l'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement.

Deux stagiaires ont également été accueillis au cours de l'année au sein de la délégation régionale : L. Bontems, élève-avocate, et C. Therrey, en Master 2 de droit à l'Université Catholique de Lille. Deux bénévoles ont par ailleurs pu valoriser leur engagement bénévole dans le cadre de leur formation universitaire.

Le **conseil régional**, qui rassemble au moins un représentant de chaque groupe local et les salariées, est composée de 19 bénévoles élus et s'est réuni 6 fois au cours de l'année (2 fois en présentiel sur une journée, 4 fois à distance sur des demi-journées). Ses réunions permettent l'échange d'informations entre les groupes, de mutualiser les questionnements et pratiques des équipes, et de mettre en place des espaces sur des thématiques qui lui semblent important de régionaliser. Maillon essentiel entre le travail conduit au niveau national et les activités locales des groupes, le conseil régional s'est par ailleurs doté d'axes de travail prioritaires définis par l'assemblée régionale du 5 juin 2021, qui sont :

- Travailler au recrutement de nouveaux bénévoles et à leur formation / intégration
- Développer la participation des personnes accompagnées
- Porter la parole publique de la Cimade
- Travailler sur les formes de la mission / le sens des permanences
- Intensifier les échanges entre les différents groupes de la région

Le **bureau régional** s'est réuni de manière régulière en visioconférence, pour établir les ordres du jour du conseil régional, discuter de l'implication régionale et locale de telle ou telle thématique, organiser les moments régionaux, répondre aux sollicitations nationales comme locales et faire remonter des travaux et préoccupations régionales. Élu parmi les membres du conseil régional, il a été renouvelé à l'issue de l'assemblée régionale 2021 et est composé de **G. Lehner (Président), C. Guy, B. Decq et C. Hladky**.

Les élus régionaux et l'équipe salariée se sont impliqués par ailleurs dans différents **cadres d'échanges nationaux**, afin de faire avancer le débat et les idées au sein de l'association et de produire des outils pour l'ensemble des intervenants de l'association.

- Participation des 4 délégués de la région aux **assemblées générales annuelles de la Cimade**, lieu où les grandes orientations de l'association sont débattues et décidées ;
- Participation de B. Decq au **conseil national** de la Cimade en tant que représentant de la région ;
- Participation aux **réunions nationales des bureaux régionaux**. Ces rendez-vous, organisés deux fois par an, permettent de mutualiser les ressentis, réflexions et les expériences menées et sont des moments d'échanges directs avec les instances nationales.

Les temps forts 2023

L'année a été marquée par plusieurs temps forts régionaux, qui ont pu à nouveau être organisés en présentiel :

- Le **temps d'accueil régional des nouveaux et nouvelles bénévoles** le samedi 26 mars dans nos locaux lillois. Au cours de cette journée à laquelle ont participé 25 de personnes dont 18 « nouveaux et nouvelles » issu.e.s de 6 groupes de la région, ont été abordés l'histoire, les valeurs, les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Cimade, ses principes d'actions ainsi que les formes et contenus de l'engagement à la Cimade.

- Notre **assemblée régionale** le samedi 14 mai a réuni **29 membres** dans nos locaux lensois autour de notre Président national, Henry Masson, et de Valentina Pacheco, en charge de la communication externe à la Cimade. Après une rétrospective de l'année 2021, les participant.e.s ont travaillé au cours de la matinée sur comment porter la parole publique de la Cimade. L'après-midi fut consacrée à un retour d'expérience sur le projet avec le bus de l'accès aux droits.



- **L'actualisation du projet associatif de la Cimade**

La Cimade a lancé en mars 2021 l'actualisation de son projet associatif, porté par un groupe de travail auquel deux membres de notre région ont pris part.

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion large et collective sur ce que souhaitent réaliser comme objectifs les membres de l'association et sur la manière dont ils et elles veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Ce projet doit participer à donner du sens aux actions de l'association en formalisant la raison d'agir en son sein dans le respect des valeurs qu'elle porte.

Après une première phase consacrée à l'état des lieux de la question migratoire, de l'association et de son environnement, qui s'est achevée en juin 2021, et à laquelle notre région a pris part dès la fin de l'année 2020 ayant engagé un état des lieux régional de son fonctionnement, la session nationale organisée à Liévin en septembre 2021 a donné le coup d'envoi de la deuxième phase, consacrée à la définition de nos utopies. Qu'est-ce que La Cimade, en tant que mouvement, souhaite porter comme idéal politique dans les années à venir ? La réflexion s'est poursuivie au sein du mouvement par le temps des controverses qui a donné lieu à des échanges en conseil régional et au sein des groupes locaux jusqu'en juin 2022. Puis une première version du texte stratégique du projet associatif a été présentée à la rentrée de septembre 2022, texte sur lequel les équipes ont pu donner leur avis.

A ces temps internes s'ajoutent des mobilisations portées en externe et décrites dans la suite du présent rapport : **campagne Humains avant tout** dans le contexte des élections présidentielle et législative, **dénonciation de la politique migratoire menée à la frontière franco-britannique, etc.**

AGIR POUR L'ACCÈS ET LE RESPECT DES DROITS

L'accueil et l'accompagnement juridique et administratif est une activité centrale pour l'ensemble des groupes locaux qui proposent chaque semaine des permanences « généralistes », complétées par des temps de préparation des demandeurs d'asile, et à Lille par une permanence autour de l'accès à une protection maladie et un accompagnement au pôle régional Dublin. Après deux années compliquées où les équipes ont dû s'adapter au contexte sanitaire pour maintenir leur accompagnement, un fonctionnement « classique » a pu être retrouvé.

En 2022, ont pu être relancées, grâce à la mobilisation des membres de plusieurs groupes, des permanences mobiles sur le littoral en partenariat avec l'Université catholique de Lille.

Notre région a poursuivi en 2022 le déploiement de **SAAM**, outil statistique et de suivi des dossiers développé par La Cimade pour harmoniser la collecte de données et se conformer au RGPD. Il facilite également le suivi des situations des personnes. Après les groupes de Lille et Amiens ayant commencé l'expérimentation en 2021, SAAM s'est déployé au cours de l'année 2022 à Tourcoing, Lens, Grande-Synthe, Soissons, Maubeuge et Valenciennes, une fois les groupes équipés en matériel informatique.

1/ LES PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

**Environ 5000 personnes conseillées, orientées par une centaine de bénévoles :
3.031 dossiers ouverts, plus de 10.000 mails échangés
et plus de 4.300 appels téléphoniques traités**

Les modalités d'accueil, reprises sur notre site internet, varient selon les groupes. Elles dépendent de la configuration des lieux de permanence, du nombre de sollicitations et des forces humaines des équipes. Certaines reçoivent sur rendez-vous, à prendre par mail uniquement à Lille ou par téléphone voire mail à Amiens, Valenciennes, Clermont et Soissons. D'autres reçoivent sans rendez-vous comme à Grande-Synthe, Maubeuge et Tourcoing. C'est également le cas depuis cette année à Lens-Liévin, l'équipe ayant déménagé dans des locaux de Toit commun, plus grands et plus adaptés.

Groupe local	Nombre de personnes reçues en entretien physique	Nombre d'appels téléphoniques	Nombre de demandes par mail
Lille (environ 25 bénévoles) <i>Permanences les mardi et jeudi après-midi et samedi matin</i>	947 personnes dont 705 reçues pour la première fois en 2022	Pas de permanence tél	Environ 600 mails reçus par mois, plus de 8500 sur l'année, soit au moins 1500 personnes renseignées à distance
Tourcoing (7 à 9 bénévoles) <i>Permanence le samedi matin à la MJC du Viroillois</i>	348 personnes (214 en 2021)	Répondeur	Une soixantaine de réponse à des travailleurs sociaux
Valenciennes (12 bénévoles) <i>Permanence le mardi matin</i>	243 personnes (300 entretiens)	Entre 5 à 10 appels par jour ouvré, soit environ 1000 appels	Environ 800 mails reçus (dont une centaine de personnes renseignés en ligne)
Maubeuge (10 bénévoles)	131 personnes reçues	Pas de téléphone	Une vingtaine de personnes suivies
Grande-Synthe (3 bénévoles) <i>Permanence le jeudi après-midi</i>	159 personnes	Pas de téléphone	Une centaine de mails
Lens-Liévin (10 bénévoles)	343 dossiers créés, 463 suivis	Environ 80 appels par mois (50% des demandes sont renseignées, de façon immédiate)	Une cinquantaine de mails par mois
Soissons (8 bénévoles) <i>Permanence les lundi après-midi et vendredi matin</i>	261 personnes (328 entretiens)	Moyenne de 40 appels par semaine, soit 1840 appels	Environ 180 demandes
Amiens (20 bénévoles) <i>Permanence le mardi après-midi</i>	447 personnes (761 entretiens) (279 en 2021)	700 appels	240 demandes reçues
Clermont (4 bénévoles)	152 personnes (267 entretiens)	52 situations accompagnées à distance	

Comme l'année dernière, il nous sera difficile de dire précisément le nombre de personnes accompagnées. Si pour les personnes reçues en entretien en présentiel des fiches dossiers ont été ouvertes (**3.031 dossiers**), il n'a pas été possible pour les équipes de recueillir et conserver, à des fins statistiques, les renseignements issus des entretiens téléphoniques et des accompagnements par mail, en forte hausse. On estime à **2000** le nombre de **personnes renseignées à distance**, sachant que dans un tiers des cas, voir pour la moitié pour certaines équipes, ces demandes émanaient de travailleurs sociaux, démunis avec le droit des étrangers. Un appel sur deux traités donne lieu à une réponse immédiate.

Au total, ce sont une centaine de bénévoles qui ont mené ces actions d'accès au droit en binôme, appuyés par la chargée de projet régional, qui outre la formation initiale et continue développée ci-après, soutient juridiquement les équipes (selon les groupes : conseils et avis donnés par téléphone ou courrier électronique, déplacement sur certaines permanences, modèles de requêtes, veille juridique, etc.). Toutefois, certaines équipes peinent à recruter de nouveaux membres, et ont été confrontées à un manque de force pour assurer certaines permanences. A cela s'ajoute la charge des permanences téléphoniques, tenues la plupart du temps de manière isolée et à son propre domicile, et la réponse aux mails reçus, activité très chronophage au vu du nombre de mails reçus par certains groupes.

Les équipes ont été principalement sollicitées sur les titres de séjour, qu'il s'agisse de première demande, de renouvellement ou de changement de statut (qui correspondent environ aux deux-tiers des demandes), mais aussi sur la demande d'asile, l'accès à la nationalité française, le regroupement familial et de plus en plus à la réunification familiale qui concerne les familles de bénéficiaires d'une protection internationale, l'accès aux droits sociaux, les mesures d'éloignement,... Se sont amplifiées :

- les **difficultés d'accès aux Préfectures pour le dépôt des demandes de titres de séjour**, par voie dématérialisée ou non : absence de plages horaires de rendez-vous disponible sur la plateforme internet de la Préfecture, allongement des délais pour démarrer l'instruction des dossiers, absence d'interlocuteur quand le site ANEF ou demarchessimplifiees.fr bloqué, etc.
- les **dysfonctionnements procéduraux**, en particulier au sein de la Préfecture de Lille où l'instruction des demandes s'allonge sans que soient délivrés à temps les récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour, plongeant les personnes – pourtant normalement en situation régulière, dans une situation très précaire (perte d'emploi ou suspension de contrat de travail, arrêt des prestations, etc.).

2022 a également été marquée comme en 2021 par la poursuite de la **dématérialisation des demandes de titre de séjour**. Loin d'être un progrès, le numérique est aujourd'hui pour beaucoup des personnes étrangères un mur infranchissable, qui les prive de toute possibilité d'échange avec l'administration, et ce encore plus quand les Maisons France Services leur ferment leurs portes. Dans le Pas-de-Calais, les PIMMS ont reçu au cours du second semestre l'instruction de la Préfecture d'arrêter d'aider à l'enregistrement des demandes de titre de séjour en ligne, laissant les personnes démunies, faute de point d'accueil numérique effectif en Préfecture. Alors que la Préfecture du Pas-de-Calais, comme toutes les Préfectures, est tenue de proposer un accueil et un accompagnement aux personnes en difficulté avec le numérique comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans ses arrêts du 2 juin 2022, elle oriente les usagers vers notre association....

Présentation en Préfecture du Nord de demandes exceptionnelles

La Commission consultative départementale de réexamen des situations administratives des étrangers, dite CODRESE, a été créée en octobre 2007 par la Préfecture du Nord afin d'examiner les demandes de régularisation à titre exceptionnel d'étrangers résidant dans le département du Nord. La Cimade, tout comme 6 autres associations (Aida-Emmaüs, LDH, MRAP, Secours catholique, Voix de nanas et CSP 59) est, à ce jour, habilitée à participer à cette commission. Mais les restrictions apportées en 2020 lors de la modification du règlement intérieur par la Préfecture (présentation unique, conditions de recevabilité, absence de collégialité depuis que chaque association est reçue individuellement, etc.) nous ont amené à présenter 10 dossiers seulement, au cours de 3 séances (la 4^{ème} ayant été annulée par Préfecture). 3 personnes se sont vues délivrer un titre de séjour, 6 ont fait l'objet d'un refus de régularisation et 1 personne a vu son dossier ajourné.

2/ PERMANENCE PROTECTION MALADIE

Le groupe local Cimade de Lille a mis en place depuis mars 2015 une permanence spécifique sur les questions d'accès à la protection maladie. Elle a pour objectifs d'informer sur les dispositifs de protection maladie et d'intervenir en cas de difficultés dans l'ouverture ou le renouvellement des droits à l'Assurance maladie, complémentaire santé solidaire (CSS - ex CMU C) ou à l'Aide Médicale d'État (AME). L'équipe PPM de Lille est également une plate-forme ressource pour les autres groupes de la région.

Autour de 150 personnes accompagnées, 5 bénévoles engagés à Lille

De quatre bénévoles au cours du premier semestre, l'équipe est passée à cinq avec le départ d'une de ces membres et l'arrivée de deux nouvelles bénévoles en septembre. A tour de rôle, elles assurent des permanences au local et la gestion de la boîte mail. Une dizaine des demandes sont formulées par semaine, avec des suivis sur plusieurs semaines ou mois.

En 2022, **324 accompagnements par mail** ont été effectués, les demandes provenant soit des personnes elles-mêmes (203), d'autres équipes Cimade (39) ou de professionnel.les.s (29). Quand cela est nécessaire, des contacts téléphoniques sont faits (environ **120 appels**). Une première analyse du problème par mail et/ou par téléphone permet de réduire les rendez-vous au local et ainsi éviter une attente trop longue. Pendant l'année, **46 permanences au local** ont été effectuées, avec une moyenne de 2 ou 3 rendez-vous. La charge de travail est relativement importante. Outre les temps de permanence, il faut compter une moyenne de 4 à 5 heures par semaine de travail au domicile. Parfois plus, pour des situations plus difficiles où il sera nécessaire de contacter des partenaires extérieurs ou de rédiger des comptes-rendus comme en cas de recours.

En raison de ce travail à distance, l'équipe PPM n'est pas en mesure de « chiffrer » précisément le nombre de personnes accompagnées. Elle ouvre depuis septembre 2021 un dossier sur SAAM pour les personnes reçues au local mais ces données ne sont pas représentatives de l'année écoulée.

Les demandes relatives à l'AME sont les plus nombreuses. Elles émanent de personnes relativement précaires en grande difficulté sociale (hébergement aléatoire, moyens de subsistance venant d'aide familiale ou amicale, secours associatifs, etc.), très démunies pour constituer le dossier. Les services sociaux du département ou des hôpitaux ne sont pas toujours disponibles ou formés pour le faire.

Il est aussi à noter le nombre important de personnes souffrant de pathologies souvent graves venues en France avec un visa touristique. Arrivées sur les conseils de la famille vivant en France inquiets des soins prodigués dans le pays d'origine, elles se retrouvent sans soins sérieux pendant plusieurs mois.

L'équipe est aussi sollicitée par des personnes en fin de droit au séjour qui se retrouvent en rupture de soins. Alors que le renouvellement de la CSS est refusé, la CPAM continue les droits à l'assurance maladie pendant 6 à 12 mois. La personne se voit donc refuser le remboursement du ticket modérateur, ce qui pénalise les personnes pour l'achat de leurs médicaments mais aussi en cas d'hospitalisations où les factures se chiffrent en milliers d'euros. D'autre part, il n'est pas possible d'ouvrir des droits à l'AME tant que la CPAM n'a pas coupé les droits, ni de bénéficier du dispositif de soins urgents et vitaux.

Plusieurs demandes ont également porté sur les prestations familiales, mais l'équipe a décidé d'arrêter d'accompagner sur ce sujet qui ne faisait pas partie de ses missions initiales, notamment au vu de l'impossibilité de joindre les CAF. Elles sont injoignables téléphoniquement ou par mail.

80 % des demandes émanant de personnes relevant de la CPAM de Lille – Douai, l'équipe a pris contact avec le service précarité de cette caisse et a pu échanger avec les délégués sociaux de ce service, qui s'avèrent d'une grande aide pour les situations complexes. Après avoir répondu à un appel à projet lancé par la CPAM portant sur l'accompagnement des personnes vulnérables pour l'accès aux droits et aux soins, une subvention de 2500 euros nous a été accordée. Cette coopération débouchera début 2023 sur la signature d'une convention de partenariat afin de travailler ensemble pour l'accès aux soins des personnes précaires. L'équipe souhaite également développer des liens avec la CPAM de Roubaix Tourcoing dont dépendent dorénavant les demandeurs d'asile ayant une domiciliation.

3/ PREPARATION DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE

Beaucoup de demandeurs d'asile méconnaissent les étapes de la procédure de demande de protection internationale et ne sont pas spécifiquement préparés à expliquer les raisons de leur départ aux organismes chargés d'examiner leur demande d'asile, qui sont l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, et en cas de recours, la Cour Nationale du Droit d'Asile, étapes pourtant déterminantes. En effet, les services de premiers accueils des demandeurs d'asile ne sont pas missionnés pour cette activité, leur intervention se limitant, d'après le cahier des charges défini par l'OFII, à la domiciliation, à une aide pour remplir la partie administrative du formulaire OFPRA et à la traduction du récit. De même, si les centres d'accueil pour demandeurs d'asile ont pour mission d'accompagner les demandeurs d'asile tout au long de la procédure, très peu y sont hébergés à cette étape, logeant alors dans les dispositifs d'hébergement d'urgence, chez des connaissances, dans des réseaux d'hébergements, ou étant à la rue.

Or, passer devant l'OFPRA et la CNDA est une épreuve difficile faisant revivre des événements traumatiques, c'est un passage attendu avec autant d'impatience que de crainte. Il est important que les intéressé.e.s sachent ce que les officiers ou les juges attendent, à quoi sert l'entretien ou l'audience, etc. C'est dans ce cadre que le groupe de Lille a initié en 2013-2015 des préparations à l'OFPRA et à la CNDA avec une équipe dédiée. Dans plusieurs autres groupes de la région, comme à Maubeuge, Soissons, Amiens, quelques bénévoles proposent également des préparations individuelles.

Une centaine de personnes préparées à l'OFPRA et à la CNDA en individuel ou collectif, une vingtaine de bénévoles engagés

L'équipe lilloise a effectué **57 préparations individuelles à l'entretien OFPRA et une trentaine de préparations aux audiences de la CNDA**. Plusieurs rendez-vous sont parfois donnés pour chaque personne pour une meilleure préparation : discussions sur le récit, mise en avant des éléments importants, recherche d'éléments supplémentaires (presse, attestations), contacts avec l'avocat, ... L'enjeu est aussi de rendre de la maîtrise et du savoir aux personnes sur leur parcours d'asile, mais aussi d'aborder des aspects très pratiques tels que les itinéraires et moyens de transport.

Les équipes lilloises OFPRA et CNDA ont également expérimenté à partir du second semestre des temps d'accueil info-asile pour informer les personnes souhaitant demander l'asile sur la procédure à suivre. Le temps se décompose d'une heure d'atelier collectif avec une information générale sur l'asile, privilégiant l'échange et le partage de témoignages, suivi d'une heure d'accompagnement individuel (pour fixer des potentiels futurs rdv pour des préparations ou en permanence, répondre à des questions de façon individualisée quand elles ne peuvent l'être en collectif). Une trame de déroulé et un support pour le temps collectif ont été élaborés, ainsi que d'un flyer en français et anglais. Ce dernier a été construit en collaboration avec des personnes ayant été accompagnées s'étant vues accorder une protection.

7 accueils info-asile ont eu lieu toutes les deux semaines de septembre à décembre au cours desquelles 0 à 4 personnes y ont participé (soit au total **15 personnes**). Si ces accueils sont peu fréquentés, leur intérêt est réel et il a été décidé de les maintenir au cours du 1er semestre 2023 sur le rythme suivant : le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et le 4ème samedi du mois de 10h à 12h (afin notamment de permettre aux bénévoles ayant une activité professionnelle d'être présent.e.s). La participation semble en hausse, 3 à 5 personnes ont participé aux accueils organisés en février et mars.

Les échanges régionaux sur la préparation des personnes en demande d'asile, initiés en 2021, se sont prolongés en 2022. **Deux temps de visite de la CNDA** ont pu être organisés : 9 bénévoles de la région s'y sont rendus le 13 juin et 8 autres le 8 septembre. Après une présentation de la juridiction, ils ont pu assister à des audiences puis participer à un temps d'échange avec des représentants de la Cour. Un premier temps de debriefing a été organisé par visio le 23 juin, puis un second le 21 septembre, ouvert à l'ensemble des bénévoles de la région pour partager plus largement de ce retour d'expérience.

Les bénévoles engagé.e.s sur ces actions se sont également retrouvé.e.s pour des temps d'analyse des pratiques et de mutualisation. Un travail a également été effectué suite à la constitution d'une liste d'avocats du barreau de Lille acceptant de se rendre à l'AJ à la CNDA afin de clarifier leurs modalités de fonctionnement et nos orientations. Un grand merci à la Fondation de France qui nous a permis de mener ces actions.

4/ ACCOMPAGNEMENT AU POLE RÉGIONAL DUBLIN

L'équipe Accompagnement Dublin s'est constituée fin 2018 afin d'accompagner les demandeurs d'asile convoqués au « pôle régional Dublin » de la préfecture du Nord, compétent pour instruire les demandes des personnes relevant du Règlement Dublin III et résidant dans les Hauts-de-France.

73 personnes reçues en rdv et 16 accompagnées au Pôle régional Dublin

En 2022, l'équipe, basée à Lille, a été réduite à 2-3 bénévoles. Néanmoins, elle a réussi à maintenir une permanence hebdomadaire le vendredi de 14h à 17h et à donner des RDV à un autre moment de la semaine si nécessaire et à accompagner au pôle Dublin des personnes en faisant la demande.

Les personnes sollicitant l'équipe d'accompagnement Dublin résident principalement à Lille et dans les environs, des orientations sont parfois aussi faites par les autres groupes Cimade de la région.

82 personnes, 26 femmes et 56 hommes, dont quatre couples avec enfants et un couple sans enfant, ont été accompagnées dans leurs démarches :

- 16 personnes ont été accompagnées à leur convocation au pôle régional Dublin de la préfecture.
- 73 rdv ont été donnés. Certaines personnes ont été reçues plusieurs fois, et certaines ont bénéficié d'un ou de plusieurs entretiens téléphoniques ou échanges par email.
- Visite avec une personne du RAIL d'une jeune femme qui avait été emmenée au LRA de Tourcoing pour lui apporter un bagage.

Ces personnes venaient très majoritairement d'Afrique subsaharienne, et principalement de la Guinée Conakry (27), mais aussi d'Afghanistan (7), d'Algérie (6), de RDC (5), de côte d'Ivoire (4), du Nigéria (4), du Soudan (4), d'Irak, etc.

Les pays de transfert étaient principalement : Espagne (25), Italie (23), Allemagne (6), Suède (4), Slovaquie (3), Belgique (2), Malte (2), etc.

Les personnes placées sous le coup Dublin trouvent cette procédure particulièrement injuste car elle ne tient absolument pas compte de leur préférence quant au pays où elles souhaitent demander l'asile. Ces personnes viennent nous voir parce qu'elles veulent rester en France ou parce qu'elles ont déjà été déboutées de l'asile dans un autre pays européen. Elles pensent, à tort, qu'il est possible de sortir de la procédure Dublin. Cela arrive pour une infime proportion de situation, quand la préfecture requalifie en procédure normale ou accélérée, sans donner d'explication.

Si un recours au tribunal administratif est possible contre l'arrêté de transfert, celui-ci se solde presque toujours par un rejet, sauf en cas de vice de forme notamment, auquel cas la préfecture s'empresse d'en rééditer un en bonne et due forme. Même lorsque le requérant fait état de maltraitances et violences dans le pays dit responsable, ces éléments ne sont pas pris en compte.

Une fois que le tribunal a confirmé le transfert, il ne reste aucune solution, sinon que de se mettre « en fuite » et « attendre » 18 mois, sans conditions matérielles d'accueil (CMA). C'est une rude épreuve, mais finalement un certain nombre de personnes s'y résignent, non sans hésitation. Le problème étant que s'ils sont transférés et reviennent, ils sont à nouveau placés en Dublin sans CMA, et tout repart à zéro.

Si la personne sort de la procédure Dublin après avoir passé par la case fuite, ce n'est pas pour autant que la personne accédera à la 'procédure normale', car la préfecture de Lille place alors les personnes quasi systématiquement en « procédure accélérée » pour avoir fait échec à la procédure Dublin.

Lorsque le transfert est prêt, un homme seul sera systématiquement emmené au LRA de Tourcoing lors de sa convocation au pôle régional Dublin puis conduit à l'aéroport très tôt le lendemain matin. Cela est également arrivé à une femme seule que nous accompagnions.

Les courriers que nous pouvons envoyer au régional pôle Dublin ne reçoivent pas toujours de réponse, notamment s'ils portent sur le fond. A l'inverse, nous avons eu des retours à nos mails pour des personnes présentes à Calais ayant perdu leur convocation ou ayant été empêchées de s'y rendre.

5/ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ETRANGERES DETENUES

La Cimade intervient en prison afin de matérialiser l'accès au droit des personnes étrangères détenues. Ce sont près de 170 bénévoles, ayant le statut de « visiteurs de prison spécialisés », qui entrent dans plus de 70 prisons afin d'informer les personnes de leurs droits et de les assister dans les démarches liées à leur situation. Depuis 2007, l'activité est prise en compte par un protocole national signé avec l'administration pénitentiaire.

L'intervention se veut ainsi humaine, concrète et transversale : nous écoutons les situations, donnons les explications utiles, apportons des réponses aux questions juridiques, rédigeons des courriers et requêtes avec les personnes que nous rencontrons et travaillons avec l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), les avocats et les familles. Les intervenants de La Cimade agissent dans la confidentialité, le respect de la parole donnée et l'indifférence au passé pénal.

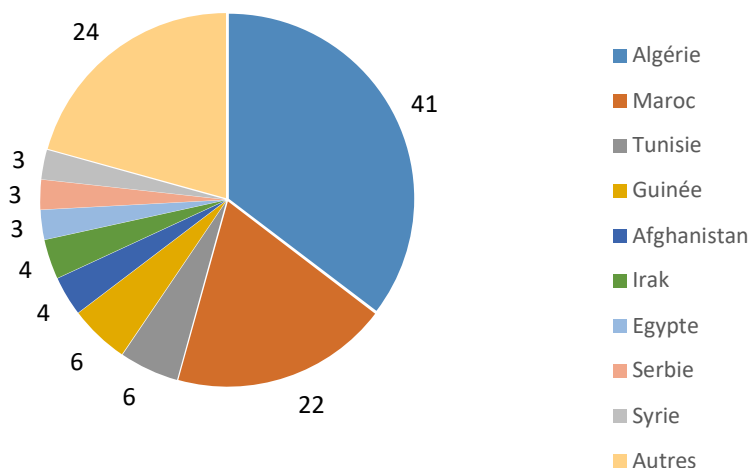
138 personnes accompagnées par 11 bénévoles

La situation des étrangers incarcérés est complexe car leur statut entraîne, dans le cadre de condamnations pénales, des conséquences spécifiques. Le plus souvent condamnés pour les mêmes délits que les Français, certains purgent des peines de prison uniquement pour défaut de régularité de séjour. La plupart sont frappés de « double peine » - interdiction du territoire français, arrêté d'expulsion. D'autres rencontrent des problèmes pour demander ou renouveler un titre de séjour, déposer une demande d'asile ou se voit notifier une obligation de quitter le territoire en prison. A cela s'ajoutent des difficultés spécifiques : on compte chez eux davantage d'indigents, beaucoup ne comprennent pas la langue française, l'incertitude quant à leur possibilité de vivre en France constitue une cause majeure d'angoisse spécifique.

L'équipe s'est stabilisée au cours de l'année. Au total, ce sont 138 personnes qui ont été rencontrées en 2022 dans 5 établissements. Notre intervention s'est en effet arrêtée fin 2021 à Lille-Annœullin et nous n'avons pas réussi à recruter de nouveaux bénévoles pour reprendre, tout comme à Longuenesse.

Etablissements	Nombre de personnes accompagnées	Nombre de bénévoles
Lille-Sequedin (MA)	75 (85 entretiens)	3 (2 interventions par mois)
Dunkerque	2 demandes formulées, gérées à distance	1 (à la demande)
Valenciennes (démarrage début 2021)	17 (34 entretiens)	1 (intervention 1 fois par mois)
Maubeuge (démarrage printemps 2021)	20 (22 entretiens)	2 (intervention 1 fois par mois)
Amiens	24 (36 entretiens)	4 (1 à 2 interventions par mois)

Faute d'avoir réussi à trouver depuis 2017 une personne prête à assurer la coordination bénévole de cette action, cette mission est assurée depuis par la Déléguée nationale en région (recrutement, définition des temps régionaux, identification des besoins, liens avec les acteurs locaux, aspects financiers, etc.) et le coordinateur national prison, Marc Durantou (soutien technique sur la thématique et en support institutionnel, animation d'une liste de diffusion nationale, formation). Les intervenant.e.s prison de la région se sont retrouvé.e.s. le 14 janvier pour un temps d'échange de pratiques sur les difficultés rencontrées ou questionnements partagés et ont pu tout au long de l'année participer aux échanges nationaux sur le sujet.



6/ PERMANENCES MOBILES A LA FRONTIERE FRANCO-BRITANNIQUE AVEC LE BUS DE L'ACCES AU DROIT

190 personnes renseignées par une douzaine de bénévoles

Les problématiques à la frontière franco-britannique et la situation qui y prévaut nécessiteraient une présence régulière et pérenne de la Cimade, mais il n'existe pas de groupe local dans le Calais. Notre région Nord Picardie tente toutefois de se mobiliser. Une « permanence mobile » menée dans un camping-car avait été initiée avec un certain succès en 2018 sur les campements de fortune à Grande Synthe mais a dû s'arrêter fin 2019 faute de financements. Un peu plus de deux ans plus tard, une nouvelle initiative a vu le jour grâce à un partenariat entre la Cimade et l'Université Catholique de Lille.

Grâce au bus de l'accès aux droits de cette Université et à la mobilisation d'une douzaine de bénévoles des groupes Cimade de Lille, Tourcoing, Lens, Amiens, Valenciennes et Clermont, nous avons pu reprendre la route du littoral, deux à quatre fois par mois à destination du plus gros **campement de Grande Synthe**, déplacé à **Loon-Plage**, où plusieurs centaines de personnes exilées survivent dans plus grand des dénuements. C'est ainsi que du 17 janvier au 16 mai 2022, accompagnés d'étudiant.e.s en Master 2 de Droit à l'université Catholique de Lille, nous avons tenu 9 permanences au cours desquelles nous avons reçu 25 personnes en entretien dans le bus et rencontré une soixantaine de personnes au point thé tenu ou lors de maraude.



Avec regret, l'irruption de violences au sein de ce camp nous a contraint de suspendre l'activité à cet endroit au cours du mois de mai. Ces 4 mois d'intervention furent marqués par la mobilité : mobilité du fait de la venue en bus bien sûr, mais aussi la mobilité des campements se déplaçant au gré des démantèlements constants, mobilité des personnes présentes sur place qui ne sont jamais les mêmes d'une fois à l'autre, mobilité des bénévoles et étudiant.e.s qui se relaient d'une permanence à l'autre ... Nous avons dû constamment interroger et

adapter notre fonctionnement à la situation sur le terrain pour réussir à atteindre les personnes présentes.

Faute pouvoir reprendre à Loon-Plage, et au vu des besoins formulés sur Calais en matière d'information et d'accès aux droits, nous avons décidé, après 3 permanences expérimentales fin juin-début juillet, de nous déplacer à **l'accueil de jour du Secours Catholique de Calais** qui nous accueille bien volontiers. Nous nous y rendons ainsi depuis septembre par roulement tous les lundis après-midis (sauf le deuxième du mois, le bus n'étant pas disponible). Des binômes Cimade-étudiant.e.s reçoivent en entretien les personnes en quête d'information. La demande est forte. Au cours des 10 permanences tenues de septembre à décembre, ce sont 100 personnes que nous avons renseignées.

Si une majorité des personnes rencontrées voulaient passer au Royaume-Uni, d'autres se questionnaient sur leur projet de traversées ou avaient décidé de rester en France et voulaient connaître les possibilités qui s'offraient à elles. Ainsi les demandes d'information et d'accompagnement ont porté principalement portées sur la demande d'asile en France ou au Royaume-Uni, le règlement Dublin 3, les demandes de titres de séjour et les mesures d'éloignement.



Si nous sommes maintenant identifiés, attendus et sollicités, des difficultés demeurent dont celle de la langue. Nous avons la chance depuis décembre d'avoir une interprète en arabe que se déplace avec nous à chaque permanence. Le trajet en bus entre Lille et Calais peut paraître contraignant, il l'est certes, mais il permet les échanges entre les bénévoles et les étudiant.e.s et la tenue d'un débrief lors du retour. Pour renforcer et poursuivre cette action en 2023, nous avons lancé en décembre un appel à bénévolat aussi bien pour mener les entretiens d'accueil et d'accompagnement juridique et pour de l'interprétariat.

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La connaissance de la langue française est une des conditions pour s'intégrer en France. En ne parlant pas français, la personne étrangère ne peut que rester dépendante d'un tiers, de sa famille, de la communauté, des services sociaux. C'est un facteur d'exclusion de la vie sociale et professionnelle, entraînant le risque d'un repli sur sa communauté d'origine. Les ateliers d'apprentissage du français sont un moyen de socialisation pour des personnes laissées « en marge », or pourtant, il est de plus en plus difficile quand on est « sans-papiers » d'accéder à des formations.

Deux groupes de la région, Lille et Tourcoing, proposent de tels ateliers, à l'attention des personnes ne pouvant pas avoir accès au droit commun en termes d'offres de formation linguistique (il s'agit notamment des personnes en demande d'asile, en situation irrégulière ou dont la demande de titre de séjour est en cours d'instruction). Si cette situation vient à évoluer, notamment grâce à une régularisation, l'apprenant, une fois pris en charge par un autre organisme, quitte nos ateliers.

Avant d'intégrer un groupe, chaque nouvel apprenant passe un test afin de pouvoir l'orienter vers un groupe de son niveau. Les ateliers suivent le calendrier scolaire. Les entrées/sorties sont permanentes, nécessitant une forte adaptation des formateurs et formatrices.

Des représentants des deux équipes ont participé aux réunions nationales de l'apprentissage du français animées par la chargée de projet national apprentissage du français.

**11 ateliers d'apprentissage du français à Lille et Tourcoing
Plus de soixante apprenant.e.s et 15 bénévoles engagés**

A TOURCOING

D'octobre à décembre 2021, seuls deux groupes avaient pu être constitués animés par deux bénévoles et une autre en formation. Début 2022, un 3^{ème} groupe, animé par la bénévole en formation, a été créé.

De janvier à juin 2022, 3 groupes ont ainsi fonctionné : grands débutants; débutants et niveau intermédiaire. Chaque apprenant a bénéficié de deux heures de cours par semaine. Tous les cours ont été dispensés à l'annexe du centre social de la Marlière.

Durant cette période, **15 femmes et 11 hommes** ont été accueillis. Les apprenant.e.s étaient majoritairement d'origine maghrébine (10 Algériens, 6 Marocains et 1 Tunisien). Il y avait 2 personnes originaires de Serbie, 2 d'Albanie, 1 d'Ukraine, 1 du Pakistan, 1 du Congo, 1 du Nigéria et 1 de Guinée.

Les inscriptions se sont faites début septembre et les cours ont repris fin septembre. D'autres inscriptions ont eu lieu en novembre et décembre. En janvier, nous avons inscrit quelques apprenants et mis plusieurs personnes sur liste d'attente car nos groupes sont complets. Faute de formateur, d'autres personnes attendent également la création d'un groupe avancé.

D'octobre à décembre 2022, les mêmes groupes ont fonctionné et ont pris en charge 13 hommes et 12 femmes dont 18 originaires d'Afrique du Nord (9 Algériens, 4 Marocains, 4 Tunisiens et 1 Egyptien). Il y avait 2 apprenants originaires d'Albanie, 2 du Nigéria, 1 du Cambodge, 1 de Thaïlande et 1 du Brésil. Le recrutement de nouveaux bénévoles est toujours d'actualité mais n'aboutit pas. Le manque de formateurs se fait cruellement sentir.

« Café-Langue »

Comme les années précédentes, le groupe FLE Cimade de Tourcoing a participé aux Ateliers de Conversation mensuels organisés par la Médiathèque Colette dans le quartier de la Bourgogne. Ces séances sont ouvertes à tout adulte étranger en demande d'apprentissage linguistique.

De janvier à juin 2022, elles ont eu lieu le mardi de 14h à 15h30 et ont été animées par Mme Jessica Bourgois, avec le soutien des formatrices de l'équipe Cimade impliquées à ses côtés. Une moyenne de 5 à 9 personnes se sont retrouvées assez régulièrement pour échanger sur des sujets très divers proposés par l'animatrice : sujets de société (mariage, éducation, scolarité...), thèmes plus ludiques (proverbes tirés au sort), débats « vrai ou faux » introduits par de petites vidéos, visionnage d'extraits de film (Les Chemins de l'école), référence à leur parcours (photolangage)

... Autant d'approches variées afin d'éviter la lassitude d'une répétition à l'identique d'un mois à l'autre. Certaines séances ont vu la participation d'autre groupe d'apprenants.

A la rentrée de septembre 2022, le « café langue » est revenu au jeudi de 14h à 15h30, ce qui a permis de retrouver quelques anciens participants disponibles plutôt ce jour-là. Mais la reprise a été très décevante sur le plan de la mobilisation et cela jusqu'aux vacances de Noël : météo ? coronavirus ? démobilisation ? durcissement policier ? Aucune explication vraiment claire n'a pu être avancée. Un partenariat avec l'Atelier Lyrique a quand même pu aboutir au Concert de Noël du 15 décembre. Par contre la reprise de janvier 2023 semble avoir redonné un second souffle et a ramené de nouveaux participants. Le groupe FLE, continue de soutenir cette action et d'y participer activement.

🌀 A LILLE

Après la baisse de fréquentation de 2019/2020, liée à l'effet conjugué du Covid et du déménagement du local, nous avons dû faire face à une baisse de candidats à la rentrée de septembre 2021. A la suite des tests passés mi-septembre, **4 cours répartis sur 4 niveaux** (1 groupe de grands débutants, 1 groupe de débutants, 1 groupe d'intermédiaires et 1 groupe d'avancés) ont repris à la rentrée 2021 (année scolaire 2021-2022).

Une partie de l'équipe bénévoles a été renouvelée, avec l'arrivée de jeunes recrues très enthousiastes et motivées. En tout, 12 bénévoles se sont engagés (8 formateurs.trices, 2 remplaçantes et 2 coordinatrices : l'une sur les aspects administratifs, l'autre sur la communication).

Au total, sur l'année scolaire, nous avons donné **cours à plus de 50 apprenants** et accompagné certains d'entre eux jusqu'à leur souhait de passer le DELF permettant ainsi de concrétiser les apprentissages par l'obtention d'un diplôme et de donner de meilleures chances d'intégration.

Chaque apprenant suit deux fois deux heures d'enseignement par semaine, chaque cours étant assuré par un professeur différent. Ce sont donc au total 8 ateliers qui sont proposés chaque semaine. Chaque enseignant fait régulièrement le point sur les présences et contacte les personnes absentes afin d'en connaître la raison. La feuille de présence consultée régulièrement par l'équipe de coordination permet de faire le point sur l'assiduité des apprenants et de contacter de nouvelles personnes sur liste d'attente avec l'accord des enseignants. Outre les enseignants et l'équipe de coordination, l'équipe FLE peut compter sur des remplaçants permettant de remplacer un enseignant dans l'impossibilité de faire cours.

Soucieuse d'accueillir les apprenants dans de bonnes conditions d'apprentissage et favorisant leur autonomie dans la vie quotidienne, dans les lieux qu'ils parcourent, dans la société, l'équipe FLE réfléchit régulièrement sur ses pratiques. Elle se réunit chaque trimestre afin de faire le point sur les apprentissages, l'évolution du parcours de chaque apprenant. Nous travaillons avec un manuel par niveau afin d'assurer une cohérence par binômes d'enseignants et de faciliter le remplacement de professeurs absents ou démissionnaires.

Une réflexion sur les ouvertures culturelles à proposer aux apprenants s'est instaurée depuis septembre 2016. Si l'apprentissage de la langue est essentiel, il va de pair avec une ouverture sur les lieux socioculturels, souvent perçus comme inaccessibles. C'est ainsi que des contacts ont été pris avec les institutions lilloises (musées, théâtres, lieux de concerts, jardins, etc.). En 2021-2022, après une longue période de fermeture ou d'ouverture restreinte des lieux culturels, nous avons pu renouer avec les activités extérieures : visite et inscription à la médiathèque, jardinage à la ferme urbaine du jardin de la gare Saint-Sauveur, participation aux répétitions publiques de l'orchestre national de Lille,...



A la rentrée 2022, l'équipe a poursuivi ce fonctionnement sur la base de **4 cours répartis sur 4 niveaux** (1 groupe de grands débutants, 1 groupe de débutants, 1 groupe d'intermédiaires et 1 groupe d'avancés), **auquel s'est ajouté à partir de novembre un groupe d'alphabétisation.**

Cela a porté à 10 le nombre d'ateliers par semaine, portés par 10 formateurs.trices et 2 remplaçantes. Ont été redéfinis le rôle et les missions des bénévoles, entre enseignement, mission de remplacement, de relations extérieures, de recrutement des apprenants et partage des différentes tâches administratives.

SENSIBILISER, INFORMER ET MOBILISER

1/ LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Plus de 2400 personnes touchées dont 565 lycéens et collégiens

Dans un contexte d'amalgames et de rejet de l'autre, les différents groupes locaux de la Cimade mènent des actions de sensibilisation afin de faire connaître la situation des personnes étrangères, échanger, faire prendre conscience des préjugés de chacun et porter les valeurs et idées d'hospitalité auxquelles nous sommes attachés. Ces actions sont autant d'opportunités pour témoigner des réalités vécues par les personnes exilées, partager nos missions, nos positions et nos propositions.



Groupe local de Lille :

Vers les publics scolaires et universitaires

- Installation de l'exposition « migrations en je » pendant deux semaines au lycée St Odile de Lambersart, avec une présentation pour les enseignants (200 élèves touchés environ)
- Interventions auprès de 4 classes du collège Voltaire de Wattignies (100 collégien.ne.s) et de 2 classes de lycée Thérèse d'Avila (70 lycéen.ne.s), échanges à partir de film / photolangage / quizz...
- Module de 3 heures à l'INSPE (25 étudiants professeurs)
- Rencontre débat à l'IRTS (150 étudiants travailleurs sociaux)
- Module de deux heures avec les étudiants d'ISL (10)
- Intervention de 3 heures auprès d'étudiants de BTS venus d'Angers (80 étudiants et 4 profs)
- Echange de 2 heures avec 12 étudiants du Conservatoire de Lille sur Cimade et la problématique des jeunes migrants.
- Accueil ponctuel au local d'étudiants (droit/ journaliste/ travailleur social) sur nos actions .

Vers « tout public »

- Intervention auprès de 30 agriculteurs et éleveurs du Nord et Pas de Calais à la demande de l'ISA.
- Conférence à l'IEP de Lille sur les « mineurs étrangers » (55 participants)
- Soirée à l'Aéronef suite au projet musical enregistrement de « couleur café » (80 spectateurs)
- Projection « le chant des vivants » au kino Université Lille Pont de bois (35 spectateurs)
- Table Cimade au cinéma le Méliès, lors de la sortie du film *Tori et Lokita* le 2 déc (138 spectateurs)
- Table Cimade au forum des libertés de la LDH et au festival « ne nous fâchons pas » le 10 déc (10)
- Participation, aux côtés de 9 autres associations, à la médiation lors de l'exposition Banksy Modeste Collection installé du 15 au 26 juin à l'ancienne banque de France de Roubaix (6 bénévoles impliqués, 14.677 visiteurs).
- Participation de l'équipe PPM le 26 mars à une journée-forum de sensibilisation à l'accès aux soins et notamment les soins en santé mentale des exilés destinée aux étudiants de l'Université Lille 1 (stands et table-ronde)
- Participation à une Commission juridique géante pour témoigner des blocages et obstacles administratifs et répondre aux questions des personnes présentes, organisée en interasso le 9 avril
- Intervention 7 fois dans l'année auprès des mentors de Duo for a job autour du jeu du Parcours de migrant.e.s

Ateliers menés avec des personnes en situation de migration

Les rencontres musicales créées en 2021 se sont poursuivies en 2022 avec six samedis matins entre janvier et juin. Elles ont réuni 20 participants dont 14 personnes en migration. Ces derniers sont venus via la Cimade (permanences, cours FLE) et par l'intermédiaire des partenaires Pangéa, Rail et Banta. Elles ont donné lieu à un projet en partenariat avec l'Aéronef, basé sur des temps de rencontre, de création et d'enregistrement entre des groupes locaux de musique actuelle et des personnes en exil ; « Du rock dans ma chanson ». Une soirée à l'Aéronef, le 28 mars, a été l'occasion de présenter au public les clips des 3 morceaux enregistrés par trois groupes dont celui de la Cimade ; « couleur café ».

Groupe local de Valenciennes

- En partenariat avec l'Imaginaire de Douchy-les-Mines et le Gaumont de Valenciennes, diffusion de « Tori et Lokita » avec présentation de la Cimade et échanges en fin de film (130 personnes)
- Ciné-débat à l'Imaginaire de Douchy autour du film « Les engagés » (30 pers.)
- Participation à la table-ronde à la FLAC à Marly
- Participation au forum des associations de Valenciennes les 3 et 4 septembre
- Soutien à Sophie Djigo, enseignante au lycée Watteau de Valenciennes harcelée par l'extrême-droite
- Rencontre des travailleurs sociaux du CCAS de Beuvrages
- Visite de la Maison France Service de Bruay-sur-Escaut

Groupe local de Maubeuge

- Co-organisation des Cercles de Silence à Maubeuge, manifestations silencieuses qui ont lieu chaque dernier samedi du mois de 11h à 12h place des Nations à Maubeuge, pour interpeller les citoyens sur l'accueil des migrants en France et plus particulièrement en Sambre Avesnois.
- Projection-débat autour d'un visa pour la liberté le 8 juin à Avesnes sur Helpe

Groupe local de Grande-Synthe

En partenariat avec le studio 43, intervention auprès des spectateurs à l'issue des projections suivantes

- « les mots de TAJ » avec le réalisateur du film le 3 février (une centaine de personnes)
- « Ils sont vivants » avec l'association SALAM le 3 mars (50 personnes)
- « Traverser », toujours avec l'association SALAM, le 17 avril (20 personnes)
- Rassemblement « un toit, c'est un droit et c'est la loi ! » le 18 décembre à Dunkerque

Groupe local de Tourcoing

Le groupe a pu s'investir uniquement dans le partenariat avec la médiathèque Colette dans l'atelier de conversation mensuel auquel participent essentiellement des apprenants du groupe FLE (cf. partie FLE)

Groupe local de Lens-Liévin

- Sensibilisation sur le thème de la migration au collège de Bouvigny-Boyeffles le 7 avril auprès de 4 classes de quatrième (soit environ 110 élèves rencontrés)
- Intervention à l'AFERTES d'Arras le 23 juin dans la cadre d'un séminaire autour de la Migration et du travail social, auprès d'une trentaine de stagiaires en formation d'éducateurs spécialisés

Groupe local de Soissons

- Intervention le 18 novembre auprès de 2 classes du lycée St Rémy de Soissons (60 premières)
- Tenue d'un stand lors d'une journée récréative le 27 novembre organisée par la Confédération Syndicale des Familles : animation/jeux à destination des enfants sur le thème des exilés et parcours migratoire (une vingtaine d'enfants)
- En partenariat avec d'autres associations soissonnaises, mise en place d'un atelier théâtre regroupant 6 à 20 personnes migrantes, flashes mettant l'accent sur leur vécu. Répétitions chaque jeudi après-midi dans un local laissé gracieusement à notre disposition par la mairie de Soissons.

Groupe local d'Amiens

- Projection-débat le 9 janvier autour du documentaire Les mots de Taj au ciné St Leu en présence du réalisateur (180 personnes)
- Tenue d'un stand en mai lors de la journée climat
- Protestation publique le 16 novembre pour demander une mise à l'abri inconditionnelle, avec le Comité Amiénois des Sans Papiers et le RESF80
- Rassemblement le 6 décembre contre la remise à la rue d'une famille



Chaque année, les groupes de la région participent à **Migrant'scène, festival national de la Cimade** visant à offrir des moments de rencontres et d'échanges pour favoriser le dépassement de nos préjugés et la compréhension des phénomènes migratoires dans toute leur complexité. « Libertés ! Dans l'égalité et la solidarité » fut le mot d'ordre de l'édition 2022, décliné en multiples facettes. 4 groupes de la région y ont pris part.

Le groupe de Lens-Liévin a organisé le 2 décembre au cinéma Le Familia à Avion un ciné-débat autour du film « Tori et Lokita » des frères Dardenne. A Tourcoing, l'équipe a porté le 3 décembre à la maison des associations de Tourcoing un ciné-débat autour du documentaire « Femmes de méninges » de Guillaume ESTIVI, installé l'exposition Cabanes rêvées (une trentaine de personnes sur chacune de ces rencontres).

L'équipe d'Amiens s'est associée au Safran pour deux spectacles L'Art de Perdre le 22 novembre qui a donné chair au formidable roman d'Alice Zeniter, et Braslavie Bye Bye le 25 novembre, réflexion sur l'Europe disparate et ses frontières (200 personnes touchées), et a organisé 2 événements avec ses partenaires :

- une conférence-débat « Liberté de migrer, dans quelle mesure la France y contribue-t-elle ? » avec François Héran, professeur au Collège de France pour la chaire « Migrations et sociétés » le 23 novembre à l'Espace Dewailly en partenariat avec l'université populaire d'Amiens (110 pers)
- un spectacle poétique et musical par des artistes en exil : airs et chants kurdes par Arif Hamza, joueur de bouzouki, mélodies d'Alep et de Damas par Muhanad Zahra, joueur de oud, poèmes de Mahmoud Darwich lus par Mouhcine Kabbaj, etc, suivi d'une dégustation de spécialités syriennes le 27 novembre à la Briqueterie (80 pers.)



Le groupe de Lille a de son côté porté deux événements :

- Soirée « Maison monde » à la Maison folie de Wazemmes : théâtre et musique interprétés par les étudiants du conservatoire et les jeunes accompagnés par Utopia, sous la direction de Christine Girard. Ce projet a été financé par la Fondation de Lille dans le cadre de la FSI (122 entrées)
- Soirée autour des mots de Taj au cinéma l'Univers : projection du film, échange avec le réalisateur et Frozan, réfugiée afghane, exposition « à l'intérieur c'est l'enfer ». En partenariat avec le GRDR (55 spectateurs)



A l'occasion du festival, l'équipe a enregistré trois pastilles pour RPL et radio Moulin et participé à deux directs radio : émission de RCF nationale « je pense donc j'agis » et « M comme midi » de RCF Hauts de France.

2/ LES MOBILISATIONS

La Cimade a lancé en mars 2022 la **campagne de mobilisation #HumainsAvantTout**. Ce dispositif de sensibilisation souhaite rappeler qu'une personne migrante ou réfugiée est avant tout un être humain, avec sa personnalité, son histoire, sa culture et son unicité. Et qu'une société fondée sur l'accueil de l'autre et l'hospitalité est non seulement possible mais indispensable. La campagne s'est articulée en plusieurs volets auxquels plusieurs groupes de la région ont pris part : campagne d'affichage dévoilant le portrait de Samba, jeune réfugié Malien qui attirera l'attention sur ses passions, ses intérêts, ses goûts, distribution de flyers et badges, relais sur les réseaux sociaux, spot TV, pétition, etc. En parallèle des législatives, la Cimade a formulé 6 revendications pour que toutes les personnes étrangères soient enfin considérées dignement.



Les bénévoles de Lille et Tourcoing sont allé.e.s à la rencontre des passant.e.s place du marché de Wazemmes le 14 juin, les appelant à s'exprimer pour prendre le parti de l'humanité. Jouant avec les codes des élections présidentielles, une urne de vote invitait les personnes rencontrées à devenir elles-mêmes actrices de la mobilisation en y déposant un bulletin au nom de leur « engagement pour le parti de l'humanité ». Un appel également relayé lors du cercle de silence du 31 mai.

Toujours sur la métropole lilloise, ont été relancées au cours de l'année des **rencontres régulières inter associatives** avec le CSP59, la LDH, le MRAP, le Secours Catholique, auxquelles se sont joints Le Collectif Galois et Banta puis Utopia 56 et Exod, afin d'échanger sur les difficultés que rencontrent nos associations dans l'accompagnement des personnes étrangères et mener ensemble des actions pour défendre les droits de ces dernières : organisation d'une conférence de presse suivie d'une commission juridique géante à la Bourse du Travail le 9 avril, manifestations, demande d'audience au Préfet qui ne s'est pas toujours concrétisée par une rencontre 16 mois plus tard.

Le groupe de Lille s'est également mobilisé au cours de l'été contre l'expulsion d'un centre d'hébergement d'une vingtaine de **mineur.es isolé.es en recours**, où ils avaient pourtant été mis à l'abri en juin par la préfecture après l'évacuation de leurs campements de la métropole lilloise. Menacés d'être remis à la rue sans aucune solution d'hébergement proposée par les institutions, plusieurs associations et collectifs se sont mobilisés à leurs côtés.

A Amiens, le groupe a mené avec ses partenaires plusieurs actions pour dénoncer les **misés à la rue des personnes déboutées de la demande d'asile**.



Enfin, nous sommes enfin associés à plusieurs **interpellations interassociatives pour dénoncer la politique migratoire menée sur le littoral**. Par une décision prise le 12 octobre, le tribunal administratif de Lille a annulé trois des arrêtés préfectoraux interdisant les distributions gratuites de repas et d'eau à certains endroits de Calais et de ses alentours. Parallèlement, les gouvernements français et britannique ont conclu début novembre 2022 un nouvel accord de coopération qui prévoit une accentuation de la politique répressive et sécuritaire côté français visant à freiner sinon à mettre un terme aux traversées de la Manche des demandeurs d'asile en bateaux style zodiac. Encore une fois, des moyens très importants sont consacrés à financer l'érection de barrières physiques, juridiques et technologiques sur les routes migratoires, moyens qui seraient plus utiles pour assurer le secours et le sauvetage des personnes en détresse dans la Manche (plus de 40.000 personnes auraient traversé la Manche depuis le début de l'année) et accueillir dignement les personnes bloquées aux frontières, d'examiner avec attention et impartialité leurs situation et assurer le respect effectif de leurs droits.

SOUTIEN AU MOUVEMENT, FORMATIONS ET RESSOURCES

Soutien interne : suivi, formation, ressources

La Cimade est une association qui s'est choisie des modalités d'actions faisant appel à des compétences importantes. Sur les actions d'accès aux droits comme de cours de français, la composante technique est essentielle afin de conseiller et diffuser les éléments aux personnes. Les actions de sensibilisation et de plaidoyer nécessitent également des compétences et des outils. Pour ce faire, La Cimade dispose de compétences internes développées au niveau national, régional comme local qui permet à l'ensemble du mouvement d'aborder ces enjeux complexes.

Pour soutenir les équipes locales dans leurs actions, la délégation régionale, par l'intermédiaire de ses deux salariées, a diversifié ses modes d'appui : formations, outils pratiques et juridiques, liste de diffusion juridique, rencontres régionales et espaces d'échange sur les cas pratiques et les suivis, etc.

En 2022, **8 formations** ont été organisées au niveau régional à l'attention des bénévoles des groupes locaux. En raison des contraintes sanitaires, mais aussi pour faciliter la participation dû aux contraintes de déplacement, la majorité d'entre elles ont été organisées en distanciel.

A noter aussi **une formation inter-groupes menée par les équipes de Maubeuge et Valenciennes** afin de permettre aux nouveaux bénévoles arrivés après les formations d'introduction de s'approprier quelques bases.

Sujets	Formatrices	Dates	Lieux
Introduction au droit au séjour	L. Faustini	5/3 (3h)	Par visio
Introduction au droit d'asile	L. Faustini	12/3 (3h)	Par visio
Les titres de séjour accessibles à la majorité	L. Faustini	25/03 (3h)	Par visio
Les personnes en provenance d'Ukraine	L. Faustini et E. Beharel	7/4 (1h30)	Par visio
L'accès au travail des personnes étrangères	L. Faustini	2/5 (3h)	Par visio
Les interdictions de retour du territoire français	Mélanie Louis	20/5 (2h30)	Par visio
Introduction au droit au séjour	C. Vens et E. Beharel	19/11 (6h)	A Lille
Introduction au droit d'asile	C. Vens et E. Beharel	3/12 (6h)	A Lille

Parallèlement, ont été organisées des **10 rencontres régionales thématiques**, qui constituent selon leur objet à la fois des temps de formation, d'échange de pratiques et de mutualisation.

Sujets	Dates	Lieux
Rencontre régional prison	14/01, animée par E. Beharel et M. Duranton	Par visio
Les préparations à l'OFPPRA et à la CNDA	4/2, 29/4 et 25/11, animé par L. Faustini et E. Beharel	Par visio
Retour sur les visites à la CNDA	23/06 et 21/09, animée par C. Vens	Par visio
Rencontre régionale sensibilisation	15/6 et 18/10, animée par E. Beharel et E. Lauga Mouldous	Par visio
Réunion régionale SAAM	13/10, animée par C. Vens et F. Marie	Par visio
La dématérialisation des demandes de titres de séjour	14/11, animée par C. Vens et E. Beharel	En visio

A noter également la participation de plusieurs bénévoles de la région à des **espaces nationaux** : à des groupes de travail et des journées de réflexions et de mutualisation au niveau national : réunions nationales de l'apprentissage du français, journée nationale sur l'action des bénévoles de La Cimade dans les lieux d'enfermement, journée nationale prison, etc. Les référent.e.s SAAM au sein des groupes locaux se sont vus aussi proposer des temps de formation spécifique par le siège.

La Cimade, au niveau des pôles nationaux, produit de très nombreuses ressources : documents de formation techniques et pratiques, de positions de l'association, d'outils de sensibilisation, etc. Elles sont diffusées par le biais des listes thématiques nationales, du site internet de La Cimade pour les ressources publiques mais surtout via une plateforme interne nationale, Cimadoc's.

Formations externes

Agréé organisme de formation, nous disposons de nombreux outils internes et externes pour diffuser l'information. C'est dans ce cadre qu'il y a quelques années la région a développé une offre de formation externe sur un grand nombre de thématiques. Ces espaces sont également des moments d'échanges privilégiés avec les travailleurs sociaux et les bénévoles des différentes structures qui nous sollicitent. En 2022, ce sont **6 formations externes** qui ont été animées **auprès de 78 professionnel.le.s**

Sujets	Organismes formés	Dates	Participants
Titre de séjour et droit du travail	Convergence pour FCP, EOLE, Groupe Vitamine T, ARI, ABEJ, La Sauvegarde du Nord	28/02 (6h)	11
Les droits des mineurs et jeunes majeurs étrangers en France	Académie de Lille	22/03 (6h)	9
Introduction au droit des étrangers	Union régionale pour l'Habitat des Jeunes de HDF	6/5 (6h)	16
Titre de séjour et droit du travail	GRDR pour Groupe Vitamine T, Amitié et Partage, Pôle emploi, Centre social Lazare Garreau, Singa, Apremis	20/10 (3h30)	8
Titre de séjour et droit du travail		9/11 (3h30)	13
Introduction au droit des étrangers	Université de Lille	21 et 28/11 (6h)	15

A ces formations s'ajoutent une intervention à la faculté de Médecine de Lille le 16 juin dans le cadre du Diplôme universitaire Santé Précarité.

Nous avons également animé **7 sessions** de sensibilisation sur les parcours auprès de mentors bénévoles de l'association **Duo for a job**, qui met en contact des jeunes de la diversité et réfugiés avec des personnes de plus de 50 ans, expérimentées, du même secteur professionnel, afin que ces dernières les accompagnent dans leur recherche d'emploi.

Ressources aux acteurs tout au long de l'année

Outre les formations dispensées, La Cimade est sollicitée tout au long de l'année par de nombreuses structures d'accompagnement social, qu'elles soient publiques ou associatives. Cette fonction de ressources sur les territoires où sont présents les groupes locaux, mais plus largement sur l'ensemble de la région est essentielle. Il permet aux acteurs de trouver les informations dont ils ont besoin pour mener à bien leurs actions d'accompagnement des personnes au-delà de leurs champs d'intervention. Les outils nationaux publics sont diffusés aux acteurs et des réponses individuelles sont faites aux différentes sollicitations envoyées par téléphone ou par mail.

MERCI !

À nos financeurs : la Fondation de France, la Fondation de Lille, la Fondation du protestantisme ; les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ; la CPAM de Lille-Douai, les villes de Lille, Amiens, Dunkerque, Valenciennes, Soissons, Laon, Château-Thierry, Rousies, Louvroil, Hautmont; la direction interrégionale des services pénitentiaires ; **et l'ensemble de nos donateurs et donatrices** qui ont apporté des contributions financières sur des projets présentés par l'association.

L'Eglise Protestante Unie de Lille et Maubeuge, à Tourcoing les MJC du Virolois et de la Marlière Croix Rouge ainsi que la maison des associations, la mairie de Grande-Synthe, la maison de quartier de Valenciennes Ville, le CCFD de Soissons, à Lens Nicodème et le Toit commun, la Paroisse de Clermont, la mairie d'Amiens et l'Espace Dewailly d'Amiens métropole, ont apporté un soutien matériel par une mise à disposition gratuite ou à prix modéré de locaux.

À nos partenaires : ils sont très nombreux à travers la région ...

À tous les bénévoles, équipiers et équipières : parce qu'ils et elles s'impliquent quotidiennement aux côtés des personnes étrangères, alertent collectivement sur le durcissement de la politique migratoire et portent haut et fort les valeurs de La Cimade.

NOUS CONTACTER

Délégation régionale – nord.picardie@lacimade.org – 9 bd de la Moselle à Lille (59000)
Groupe local de Lille – lille@lacimade.org
Groupe local de Tourcoing - tourcoing@lacimade.org / 06.79.46.80.81
Groupe local de Grande-Synthe - grande-synthe@lacimade.org
Groupe local de Valenciennes - valenciennes@lacimade.org / 06.75.67.83.08
Groupe local de Maubeuge - maubeuge@lacimade.org
Groupe local de Lens-Liévin - lens-lievin@lacimade.org / 07.50.69.83.28
Groupe local d'Amiens – amiens@lacimade.org / 06.83.04.64.86
Groupe local de Soissons - soissons@lacimade.org / 06.77.97.72.04
Groupe local de Clermont - clermont.oise@lacimade.org / 07.57.50.87.31

Pour nous suivre :

[https://www.lacimade.org/regions/nord-picardie/
@Cimade_Lille](https://www.lacimade.org/regions/nord-picardie/@Cimade_Lille)
<https://fr-fr.facebook.com/LaCimadeLille>